

LE CODE DE DEONTOLOGIE DANS L'IMMOBILIER : ON VOUS DIT TOUT !

Intervenant : **MAITRE CHLOE FROMENT**

Durée : **2 HEURES 20**

/ Objectif :

Maitriser le code de déontologie applicable aux agents immobiliers

/ Programme :

1. Article 1 – Le champ d'application
2. Article 2 – L'éthique professionnelle
3. Article 3 – Le respect des lois et règlement
4. Article 4 – La compétence
5. Article 5 – L'organisation et la gestion de l'entreprise
6. Article 6 – La transparence
7. Article 7 – La confidentialité
8. Article 8 – La défense des intérêts en présence
9. Article 9 – Les conflits d'intérêts
10. Article 10 – La confraternité
11. Article 11 – Le règlement des litiges

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

Contactez Philippe Garcia,
référent handicap, au 04 94 354 354

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA